

Le Guide du volontariat à l'étranger

Rejoignez nous !

www.etudiant-voyageur.fr



Editorial de L'Étudiant Voyageur

Tu es sans doute le premier à le savoir, mais une expérience à l'étranger est de plus en plus nécessaire dans le monde du travail. Surtout depuis ces dernières années où pour mettre toutes les chances de son côté de plus en plus d'étudiants veulent avoir une expérience à l'étranger.

L'Étudiant Voyageur se veut novateur et a pour ambition de devenir une référence pour les étudiants voulant se rendre à l'étranger dans le cadre de leurs études. Pour cela, tu trouveras dans ce guide toutes les étapes expliquées de A à Z, afin de partir en volontariat à l'étranger.

Nous voulons vraiment te faire partager notre connaissance et notre expérience afin que la tienne soit inoubliable. Alors accroche ta ceinture et suis nous à travers ce guide qui te permettra sûrement de te découvrir une âme de voyageur invétéré !

L'équipe de l'Étudiant Voyageur

Comment faire un service civique international ?

Le volontariat à l'étranger est très en vogue ces dernières années. En effet, cela comporte des avantages aussi bien pour les personnes volontaires que pour les employeurs qui envoient ces volontaires dans les pays étrangers.

Parfois, donner un peu de son temps peut rendre service, mais beaucoup trop de personnes attendant quelque chose en retour. Malheureusement, de nos jours, le volontariat se perd peu à peu à cause de personnes beaucoup trop égoïstes pour accepter d'aider son prochain sans contreparties. Toutefois, ceci ne concerne qu'une partie des gens et de nombreuses personnes ont encore le sens du devoir, de l'engagement et de l'aide. C'est pour ces personnes-là que le service civique international a été créé. Mais en quoi cela consiste-t-il exactement ? Quelles sont les conditions pour faire un service civique à l'international ?

Qu'est-ce que le service civique international ?

Le service civique international, également appelé le volontariat d'initiation d'échange (VIEch) permet d'offrir aux jeunes la possibilité d'aider son prochain, de s'engager et de donner son temps pour des personnes ou une collectivité. Ainsi, les jeunes peuvent devenir volontaires à l'étranger afin de réaliser des actions utiles à la société et répondant aux besoins d'une population. Mais pas seulement, puisqu'en effectuant un service civique international, tu peux aussi découvrir de nouvelles cultures, apprendre une nouvelle façon de vivre et développer de nouvelles compétences. L'intérêt du service civique international est de vivre une véritable expérience enrichissante et qui vous permettra de cumuler de nombreux souvenirs.

Le service civique international est un dispositif de volontariat créé le 10 mars 2010 et est géré par l'Agence du Service Civique. Pour parler chiffres, depuis sa création, le service civique international a « engagé » plus de 1000 volontaires dans plus de 80 pays à travers le monde.

Le service civique international consiste donc à réaliser des « missions » en choisissant parmi de nombreux domaines tels que : Culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport...

Comment faire un service civique international ?

Comment s'y prendre ?

Tout le monde ne peut pas faire un service civique international car il faut remplir certaines conditions. Tout d'abord, il faut être âgé de 16 à 25 ans (possibilité de signer un contrat jusqu'à la veille de ses 26 ans) et être un français souhaitant réaliser des missions à l'étranger. L'avantage du service civique international est qu'il n'y a aucune condition de diplôme ou d'expérience professionnelle.

Pour réaliser son service civique international, il faut être disponible durant 6 à 12 mois, durée pendant laquelle il est possible de réaliser l'intégralité de son volontariat ou une partie à l'étranger. Pour pouvoir faire ce type de missions à l'étranger, tu auras besoin d'un Agrément des projets d'accueil. Ne t'y prends pas trop tard pour faire la demande de ce document obligatoire car le délai de traitement est de deux mois environ.

Pendant ton service civique international, tu possèdes un certain nombre de garanties comme une indemnité mensuelle, une protection sociale complète, une assurance complémentaire ainsi qu'une formation.

Combien coûte un service civique international ?

En faisant un service civique international, l'État français te verse une indemnité mensuelle de 507,20€ et prend en charge ta couverture sociale en France et à l'étranger à hauteur de 105,91€ par mois. De plus, il participe au coût de formation civique et citoyenne en te versant 150€ ainsi qu'au coût d'accueil et de tutorat en versant 100€ à l'organisme agréé.

L'organisme agréé, quant à lui, participe au versement de l'indemnité mensuelle (106,31€ par mois) ainsi qu'aux frais d'organisation de ton départ à l'international.

Les autres frais (visa, hébergement, voyage, frais de déplacement, nourriture...) sont partagés entre le partenaire d'envoi, le partenaire d'accueil et toi.

Qu'est-ce que le Volontariat International en Entreprise (VIE)?

Trouver son premier emploi n'est pas toujours simple. On a peur de se lancer, on n'est pas sûr d'y arriver, on ne sait pas trop vers quoi ou qui se tourner. Puis on se lance et on essuie des refus, des propositions peu intéressantes. C'est à ce moment-là que l'on se dit que partir à l'étranger est peut-être la meilleure solution...

Il est vrai qu'à l'étranger, les opportunités de travail sont plus importantes, seulement, tout quitter pour partir vivre l'étranger est assez complexe surtout quand on a une famille. Mais un dispositif a été mis en place et permet d'allier le travail à l'étranger et la recherche de son premier emploi. Découvrons ce qu'est le Volontariat International en Entreprise également appelé VIE.

En quoi consiste le VIE ?

Le Volontariat International en Entreprise, dans les grandes lignes, permet à un homme ou à une femme, de partir faire une mission professionnelle à l'étranger pour le compte d'une entreprise française. Maintenant rentrons un peu plus dans les détails :

- Le Volontariat International en Entreprise est un dispositif géré par Business France (anciennement UBIFRANCE, agence française pour le développement international des entreprises) et qui est soutenu par Pole Emploi. Lorsque tu es à la recherche d'un emploi et que tu souhaites bénéficier du VIE, tu te fais embaucher par une entreprise française en tant que volontaire international. De très nombreux domaines et postes font partie de ce dispositif, tu peux donc trouver une mission à l'étranger dans un domaine scientifique, technique ou commercial.
- Le Volontariat International en Entreprise est le meilleur moyen pour décrocher ton premier emploi. En effet, pas moins de 70% des personnes ayant utilisé ce dispositif, se sont fait embaucher dans l'entreprise française à la fin de leur mission à l'étranger.

Qu'est-ce que le Volontariat International en Entreprise (VIE)?

Pourquoi choisir le VIE ?

Près de 3000 jeunes par an partent en tant que volontaire. Les principaux pays d'accueil sont le Royaume-Uni, la Chine et, bien évidemment, les États-Unis. Si cela t'intéresse, l'entreprise française en question devra signer une convention (signée également par Business France) qui comprendra tous les éléments relatifs à ta mission à l'étranger. L'employeur (français) devra également souscrire une assurance de responsabilité civile pour toi. Après cela, tu devras passer obligatoirement une visite médicale et faire tous les vaccins nécessaires pour partir dans le pays où se déroulera ta mission.

La mission d'un volontaire dure entre 6 et 24 mois mais en général, les volontaires partent pour une durée de 17 mois. Attention, il faut bien savoir que le volontaire n'est pas bénévole. Autrement dit, en effectuant une mission à l'étranger dans le cadre d'un V.I.E, tu percevras une indemnisation mensuelle comprise entre 650,71 € et 3 325,64 € en fonction du pays et de la mission.

Pour pouvoir prétendre au Volontariat International en Entreprise, il faut être un ressortissant d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), être âgé de 18 à 28 ans et être étudiant ou être diplômé et à la recherche d'un emploi.

Le Volontariat International en Entreprise est un dispositif mis en place depuis le 14 mars 2000 qui comporte de nombreux avantages aussi bien pour toi que pour l'employeur.

Toi, tu as de très fortes chances de trouver un poste définitif dans l'entreprise française et cela te permet de vivre une expérience enrichissante dans un autre pays. Pour l'employeur, ses avantages, par exemple, sont une exonération de toutes charges sociales, entre autres. Par conséquent, si tu remplis les conditions listées ci-dessus, n'hésites pas à te lancer dans le Volontariat International en Entreprise !

Volontariat International en Administration (VIA)

Les missions de volontariat international en administration ont se veulent soutenir les politiques de apportées aux Français établis hors de France et de coopération culturelle ou scientifique avec divers États.

Qui peut en bénéficier ?

Le volontariat international en administration est réservé aux personnes pouvant s'y consacrer à plein temps et satisfaisant les conditions suivantes :

- accepter les obligations de discrétion, de convenance et de réserve liées à la nature diplomatique de la mission,
- être ressortissantes d'un pays de l'Espace économique européen,
- être âgées de 18 à 28 ans,
- être étudiantes ou diplômées en recherche d'emploi.

Comment s'inscrire ?

Pour rechercher une mission de volontariat, il convient de se préinscrire, via le télé service dédié.

Lieu et durée de la mission

La mission se déroule exclusivement à l'étranger. Elle s'effectue dans une ambassade, un consulat, un établissement culturel, un laboratoire scientifique ou tout autre organisme partenaire ou sous tutelle du ministère des affaires étrangères.
Généralement les missions durent entre 6 et 24 mois.

Indemnité

La personne en VIA perçoit une indemnité supplémentaire comprise entre 701,90 € et 3 545,42 € par mois, suivant le pays d'affectation.

Les autres formes de volontariats internationaux

Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)

Le Volontariat de Solidarité Internationale consiste à partir faire une mission d'intérêt général de deux ans maximum dans un pays en voie de développement. Ce type de volontariat à l'étranger est considéré comme une action humanitaire. Même si la durée maximum est de deux ans, il est possible d'enchaîner plusieurs missions à la suite pour une durée maximale de 6 ans.

Le Service Volontaire Européen (SVE)

Grâce au Service Volontaire Européen, de nombreux jeunes de 18 à 30 ans peuvent partir à l'étranger pendant deux à douze mois pour réaliser un projet d'intérêt général. La plupart du temps, les jeunes choisissent cette forme de volontariat à l'étranger dans le but d'améliorer certaines de leurs compétences.

Le volontariat pour le patrimoine

Pendant deux à quatre semaines, une trentaine de jeunes âgés de 18 à 30 ans intègrent un « camp d'action » dans le but d'entreprendre des actions concrètes et de jouer un rôle actif dans la promotion et la préservation du patrimoine mondial.

Le Volontariat des Nations Unies (VNU)

Le Volontariat des Nations Unies est une organisation de l'ONU qui lutte pour soutenir la paix et le développement dans les pays du monde. Les conditions pour devenir volontaire des Nations Unies sont relativement nombreuses : il faut, entre autres, être âgé de 25 ans minimum (sans limite maximale), avoir un diplôme universitaire ou un diplôme de technicien supérieur, avoir plusieurs années d'expérience dans le métier en question, avoir de bonnes connaissances en anglais, en espagnol ou en français.

Bénévolat à l'étranger

Il n'y a pas de contrat et aucune obligation de la part des 2 parties en termes d'engagement et de durée. C'est ce qu'on appelle un « gentleman agreement », c'est à dire un arrangement à l'amiable. Mais entre les 2 parties, la période durant laquelle on souhaite faire notre mission ainsi que les missions que l'on aura à faire sont au préalable définies entre l'hôte et le bénévole. Mais il n'est pas rare que cette période se prolonge plus ou moins longtemps ! Les types de missions : agriculture bio, auberges, éco-lodges, écoles, haras... des missions chez des particuliers sont souvent liées à la Nature. Il existe aussi des missions via des associations mais les missions sont souvent payantes car il y a souvent une dimension humanitaire qui entre en jeu. ATTENTION à ce type de mission. Bien se renseigner en amont.

Pourquoi faire du bénévolat ?

Faire du bénévolat à l'étranger, c'est l'occasion de sortir de son train-train quotidien et des soucis qui nous font trop cogiter. Cela permet d'arrêter de se concentrer sur nos petits problèmes personnels et nous donne l'occasion de penser à autre chose en fréquentant d'autres personnes que nos relations habituelles. Cela fait du bien de faire des choses sans pression et sans objectif de résultat ! On fait quelque chose parce qu'on l'a décidé et avec bon cœur. En plus la plupart du temps, on rencontre des gens (hôtes ou autres bénévoles) qui sont ouverts d'esprit et qui aiment partager leur expérience avec les autres. Cela permet vraiment de faire le vide, de déstresser, de faire le point sur sa vie et pouvoir mieux se recentrer à son retour.

Lorsque l'on va faire du bénévolat à l'étranger chez un apiculteur, un prof de yoga ou encore une auberge, c'est l'occasion d'apprendre un nouveau métier ou en tout cas d'en apprendre certaines facettes. Au lieu de prendre des cours du soir, ici on apprend sur le tas et de façon pratique (pas théorique) ! Si on a envie de se reconverter professionnellement ou que l'on ne sait pas quelle formation choisir, cela peut être un bon moyen d'avoir un aperçu de son potentiel futur métier.

Ce ne doit pas être la motivation première mais c'est très intéressant et attractif car quand on est bénévole : on est nourri + logé ! Donc faire du bénévolat est un bon moyen de voyager gratuitement ou presque en France ou à l'étranger car il suffit de se débrouiller pour se déplacer d'un lieu de bénévolat à un autre. Une fois sur place, plus rien à dépenser ! Et puisque souvent, les missions sont dans des lieux naturels, pas trop de tentations non plus pour dépenser son argent !

Bénévolat à l'étranger

Comment faire du bénévolat ?

Il est très facile de faire du bénévolat à l'étranger. Cela permet d'ailleurs de résider plusieurs semaines ou mois à moindre frais dans des lieux qui nous ont toujours fait rêver !

Il suffit de passer par l'une des 3 plateformes, aujourd'hui mondialement utilisées et connues.

- **Helpx** est une plateforme très simple qui met en relation les hôtes qui offrent des missions et les bénévoles qui en cherchent. Il y a des missions proposées partout France et dans le monde. Les hôtes et missions sont décrites avec photos à l'appui et les anciens bénévoles laissent des commentaires, ce qui est très utile pour être sûr que la mission correspond à ce que l'on attend ! La contribution à la plateforme est de 20€ pour 2 ans. Ce qui n'est vraiment pas cher lorsque l'on sait les possibilités que cela offre. HelpX est le leader et la première plateforme historique sur les missions de bénévolat dans le monde.

- **Workaway**, c'est le même type de plateforme que HelpX. Elle est plus récente et plus ergonomique. Mais étant plus récente, il y a un peu moins de missions. La contribution est également d'environ 20€ pour 2 ans.

- Le **Wwoofing** qui est l'acronyme pour « World Wide Opportunities on Organic Farms ». Ici les missions sont exclusivement liées à l'agriculture biologique (et tous les métiers que cela inclut). Les hôtes sont des professionnels qui vivent de leurs activités. Il y a donc potentiellement ici, un peu plus de « pression » ou du moins d'attente, sachant que le travail du bénévole fournit de l'aide à l'activité de l'hôte. Il est important de bien choisir sa mission et de prendre le temps de lire les commentaires sur les offres car il peut arriver que les fermiers prennent parfois les woofers pour de la main d'œuvre gratuite ! Mais l'avantage encore une fois est que l'on est tenu à aucun engagement et que si l'hôte dépasse les limites, on peut librement décider de partir. Pour accéder aux missions de wwoofing en France ou à l'étranger, il faut se connecter sur la plateforme wwoofing du pays dans lequel on souhaite aller. Pour le wwoofing, il n'y a pas de plateforme qui rassemble toutes les missions à travers le monde. Chaque pays a sa plateforme.

Liens utiles

- www.diplomatie.gouv.fr
- <https://www.helpx.net/>
- <http://www.workaway.info/>
- <http://www.woof.fr/>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1250>
- www.chapkadirect.fr

Rejoignez nous !

www.etudiant-voyageur.fr

